

DOCUMENT



n° 18889

Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

(Vague de fin 1993)

Les Français, la nature et l'environnement

Ariane Dufour

SEPTEMBRE 1994



INSTITUT FRANÇAIS
DE L'ENVIRONNEMENT
17, rue des Huguenots - F - 45058 Orléans Cedex

CRÉDOC

CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ÉTUDE ET
L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE

142, RUE DU CHEVALERET
7 5 0 1 3 P A R I S

ASSOCIATION LOI 1901

SOMMAIRE

Pages

Introduction	1
SECTION 1 : La nature : les éléments qui la concernent - son état en 1994 comparé à celui de 1984	6
1 -"Les végétaux" et "l'eau" sont les éléments le plus cités spontanément par les Français comme faisant partie de la nature	7
2 -Une nature plus dégradée qu'il y a dix ans	12
3 -Une conscience plus aiguë de ce qui peut polluer dans nos habitudes quotidiennes	16
SECTION 2 : Les jugements des Français sur les actions de l'Etat en matière d'environnement	23
1 -Le jugement sur l'efficacité de l'action des pouvoirs publics	23
2 -Les actions prioritaires que l'Etat doit mener dans le domaine de la protection de l'environnement	30
3 -La réglementation de l'entretien des terres laissées à l'abandon	35
SECTION 3 : Les actions individuelles des Français en matière d'environnement	39
1 -Un raz-de-maree d'intentions positives pour apporter ses déchets triés dans des déchetteries	40
2 -L'idée d'une taxe pour l'environnement gagne du terrain	42
SECTION 4 : Les garanties de qualité attendues lors de l'achat de produits alimentaires	46
Conclusion	50
ANNEXE 1 Grille de post-codage de la question : "Citez trois éléments qui, selon vous, font partie de la nature"	53
ANNEXE 2 Les actions prioritaires à mener en matière d'environnement : rappel des résultats de fin 1990	55
ANNEXE 3 Les attitudes personnelles des Français pour lutter contre la dégradation de l'environnement : rappel des résultats de 1989, 1990 et 1992	57
ANNEXE 4 Questionnaire "IFEN" et tris à plat	59

INTRODUCTION

Les questions se rapportant à l'**environnement** ont, depuis longtemps, été suivies dans le système d'enquêtes "*Conditions de vie et Aspirations des Français*". Si la double dimension, cadre de vie et environnement, a toujours été présente dans les interrogations des différents souscripteurs au fil du temps, les questions se sont orientées, dans les années récentes, autour d'une conception large de l'environnement. Cette année, les interrogations posées par l'Institut Français de l'**Environnement (IFEN)** sont assez diversifiées. De nouvelles questions se rapportent, par exemple, à la nature. Une autre très concrète a trait aux garanties de qualité attendues par la population lors de l'achat de produits alimentaires. **Enfin**, certaines questions déjà posées dans les années passées sont relatives aux actions de l'**Etat** et à celles, plus individuelles, des Français en matière de lutte contre la dégradation de l'**environnement**.

En préalable à l'exploitation proprement dite des questions insérées par l'**IFEN** cette année, peut-être est-il intéressant de rappeler certains éléments pouvant servir de données de cadrage à cette étude. En effet, l'**historique** de l'enquête "Aspirations" recèle toute une série d'informations qui permettent de mieux cerner la façon dont les Français appréhendent globalement l'environnement/la **nature/le** cadre de vie.

Nature, cadre de vie, environnement, ces trois termes sont parfois confondus ou assimilés. Ils font, en réalité, appel à trois notions **différentes**¹. Le cadre de vie a généralement une définition plus restrictive que l'environnement. Les problèmes de cadre de vie proprement dit sont plutôt liés aux caractéristiques de l'habitat, tandis que la sensibilité à l'environnement dépend davantage des caractéristiques **socio-économiques** ou socio-culturelles des individus². En fait, la perception du cadre de vie **est** plutôt rattachée à des préoccupations assez personnelles, alors que les attitudes sur l'**environnement** recourent des préoccupations beaucoup plus collectives.

¹ On peut se reporter à ce sujet à "*L'espace de l'environnement : entre l'aspiration au bien-être et la philosophie de la nature*", B. Maresca, Crédoc, Cahier de recherche n°53, Septembre 1993.

² Voir : "*Les Français et l'environnement : de l'intention à l'action*", A. Dufour, Economie et Statistique, n°258-259, Octobre-Novembre 1992.

Une question sur le cadre de vie est suivie depuis le début du système d'enquêtes "Aspirations" (1978). Elle est formulée comme suit : "Que pensez-vous de votre cadre de vie quotidien, c'est-à-dire ce qui entoure le logement où vous vivez ?". A cette question, les Français expriment très largement leur satisfaction. La proportion d'individus satisfaits est, en effet, en fin 1993, de 84% et elle n'a pour ainsi dire pas bougé depuis quinze ans. On perçoit, certes, quelques variations des réponses suivant le degré d'urbanisation et le type de logement des personnes interviewées, mais le sentiment de satisfaction est toujours prédominant¹. On peut se risquer à émettre une hypothèse pour expliquer le niveau élevé de satisfaction des Français sur leur cadre de vie. Elle repose sur l'idée que les individus ont probablement tendance à effectuer inconsciemment un ajustement entre le cadre de vie qu'ils désirent et le cadre de vie qu'ils possèdent. Cela les conduit finalement à s'estimer relativement satisfaits. Cette hypothèse est d'ailleurs assez en concordance avec les résultats que l'on obtient sur les jugements portés sur l'état de l'environnement dans sa région, en France, dans la CEE et dans le monde.

En effet, les opinions exprimées par les Français sur l'état de l'environnement, de l'échelle régionale à l'échelle mondiale, sont d'autant plus négatives que la zone géographique de référence est vaste et éloignée de l'enquêté. Quand on parle de ce qui est proche de soi (sa région, son cadre de vie quotidien), on est davantage satisfait que lorsqu'on fait référence à des problèmes planétaires. Ainsi, seulement 16% des Français estiment, en fin 1993, que l'état de l'environnement dans leur région est mauvais alors qu'ils sont 22% de cet avis pour l'état de l'environnement français, et 62% pour l'état de l'environnement dans le monde².

Dans l'absolu, la dégradation du système écologique est un sujet qui préoccupe les Français. Mais cette inquiétude est à relativiser en regard d'autres sujets d'intérêt général. Une question assez généraliste, figurant à plusieurs reprises dans le système d'enquêtes, aborde le problème de la dégradation de l'environnement, en le mêlant à toute une série d'autres domaines. Elle se présente sous la forme d'une liste de sujets au sein de laquelle il faut choisir les deux les plus préoccupants. "La dégradation de l'environnement" est citée au total (première et deuxième réponse confondues), en fin 1993, par 8 % des Français (2 % en première réponse et 6 % en seconde réponse). Cela

¹ On pourra trouver une analyse des opinions sur le cadre de vie dans le rapport "La dégradation de l'environnement : des opinions aux actions", A. Dufour, Collection des rapports du Crédoc, n°107, Octobre 1991.

² On peut voir à ce sujet le rapport sur la phase de fin 1992 : "Les opinions des Français en matière d'énergie", Collection des rapports du Crédoc, n°142, Décembre 1993. #

la situe en huitième place des préoccupations, loin derrière le chômage, la drogue, les maladies graves, la pauvreté . . . Le cumul des deux réponses, qui était autour de 11-12 % entre 1990 et 1992, accuse cette année une baisse sensible (5 points de moins). Les préoccupations grandissantes concernant le chômage et la pauvreté en France ont largement contribué à cette chute concomitante des inquiétudes relatives à la dégradation de l'environnement'.

Remarquons qu'on dispose aussi d'un autre indicateur qui permet, à sa manière, de refléter les préoccupations liées aux questions environnementales : il s'agit du **taux** d'adhésion à une association de défense de l'environnement. Celui-ci est très faible, d'après les déclarations relevées dans l'enquête : il oscille depuis dix à quinze ans autour de 3 % (**2,7 %** exactement en fin 1993). Cet indicateur n'est donc pas forcément révélateur des fluctuations des préoccupations à l'égard de l'environnement au fil du temps.

Finalement, si le cadre de vie semble plutôt satisfaire nos concitoyens, l'environnement est, pour eux, source d'inquiétude. Certes, cette crainte est à relativiser car un bon nombre d'autres sujets passent avant, mais on a pris conscience de certains dangers qui peuvent découler, par exemple, de la pollution de l'eau ou de l'air. Les questions d'environnement sont aujourd'hui régulièrement évoquées dans les médias. L'effet de serre, le trou de la couche d'ozone sont des phénomènes que l'on ne perçoit pas encore très directement, ni concrètement, mais qui commencent à inquiéter les populations. De même, la gestion des déchets industriels et ménagers est une question cruciale au jour d'aujourd'hui. C'est pourquoi les produits conçus avec une préoccupation du respect de l'environnement (avant, pendant et après leur consommation) connaissent d'ailleurs un réel engouement auprès des **consommateurs**². Il semble donc primordial, dans ce contexte, de s'interroger sur la perception qu'ont les Français de ces différents problèmes et de savoir ce qu'ils sont concrètement disposés à faire.

¹ Cf. "Janvier 1994 : crainte du chômage et restrictions sont au plus haut, masquant quelques **lueurs** d'espoir". **G. Hatchuel**, **complément aux premiers résultats de la vague de fin 1993, Mars 1994**.

² Cf. "L'engagement idéologique des fabricants séduit les consommateurs - Vers une consommation engagée", **V. Beaudoin, A. Collierie de Borely**, **Consommation et Modes de vie, n°75, Mars 1993**.

Le présent rapport s'organise en quatre sections, très distinctes les unes des autres :

- * **La première section est relative aux interrogations sur la nature.** A quoi fait-on référence lorsqu'on évoque la nature ? Quels sont les, éléments qui, selon les Français, en font partie ? Et quelles sont les associations les plus fréquentes entre les divers éléments cités ? Comment juge-t-on l'état de la nature ? Est-elle plus ou moins dégradée qu'elle ne l'était il y a dix ans ? Enfin, a-t-on conscience de ce qui pollue dans nos habitudes de tous les jours ?

- * La deuxième section concerne **le rôle de l'Etat en matière de protection de l'environnement.** Comment les Français jugent-ils les actions des pouvoirs publics en la matière ? Quels sont les liens qui existent entre ce jugement et l'opinion que l'on a sur l'environnement ? Quelles sont les actions que **l'Etat** doit mener en priorité **afin** de mieux préserver et protéger l'environnement ?

Une question d'un ordre un peu différent traite, par ailleurs, de l'entretien des terres abandonnées par les propriétaires : est-ce **à l'Etat**, aux communes, aux propriétaires ou aux agriculteurs qu'il incombe la responsabilité de les entretenir ?

- * La troisième section aborde la question de **la contribution personnelle de chacun des Français dans la lutte contre la dégradation de l'environnement.** Les préoccupations de nos concitoyens peuvent en effet se refléter dans les actions qu'ils se déclarent prêts à engager. On mesurera, en premier lieu, la proportion de ceux qui se disent prêts à apporter leurs déchets triés dans des lieux spécifiques (déchetteries) dans la perspective d'un recyclage. Mais l'engagement véritable de nos concitoyens dans ce domaine sera probablement mieux révélé par la part de ceux qui sont disposés à acquitter plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement.

- * **Enfin,** une dernière section sera relative **à l'achat de produits alimentaires et aux garanties de qualité** auxquelles la population attache le plus d'importance.

L'enquête s'est déroulée en décembre 1993-janvier 1994. Elle a été réalisée en face à face auprès d'un échantillon de 2001 personnes de nationalité française, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ceux-ci (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après le dernier recensement disponible (1990). Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement a été effectué à partir des variables : âge-sexe, PCS et taille d'agglomération.

CONCLUSION

Ce rapport constitue une sorte de photographie de l'opinion des Français au début 1994 sur des questions se rapportant à la nature et à l'environnement. Trois enseignements principaux s'en dégagent :

- * Pour les Français, la nature est aujourd'hui plus dégradée qu'il y a dix ans : sept sur dix d'entre eux le pensent. Il y a huit ans déjà, les Français pensaient la même chose. Ne peut-on en tirer la conclusion que prévaut dans la population un sentiment d'inéluctabilité de la dégradation de la nature ? En tout état de cause, il y a là un élément qui ne peut qu'accroître à terme l'exigence vis-à-vis de **l'Etat**, ou, plus largement, des pouvoirs publics, afin qu'ils agissent davantage en matière de lutte contre la dégradation de l'environnement. Cette exigence ne peut aussi qu'augmenter quand on observe que presque deux fois plus de Français qu'il y a quatre ans, estiment que l'on sait maintenant "ce qui pollue vraiment dans nos habitudes de tous les jours". Bien sûr, même si le sentiment de manque d'informations sur les problèmes de pollution s'est réduit, il reste cependant à un niveau élevé (45 % de la population). Ces évolutions sont néanmoins probablement révélatrices d'un début de modification des opinions sur ces sujets. En **tout état** de cause, pour les Français, la nature, c'est d'abord "les végétaux", la verdure, la végétation, loin devant l'eau et l'air.
- * Les jugements émis par nos concitoyens sur les actions de **l'Etat** en matière d'environnement font état de deux résultats. D'abord, une majorité de Français continuent à porter un jugement critique sur l'efficacité des actions des pouvoirs publics dans le domaine. Certes, on perçoit un début d'amélioration de l'image de **l'action** des autorités en matière d'environnement, mais celle-ci reste à confirmer. **En tout** état de cause, si plus de nos concitoyens pensent que les pouvoirs publics s'occupent de ces problèmes, ils sont encore très nombreux à douter de l'efficacité de ces actions. D'autre part, les Français fixent à **l'Etat** deux objectifs principaux dans le domaine : d'abord de participer à la réduction de la pollution de l'air, ensuite de lutter contre la pollution de l'eau.

* Enfin, signe de ces inflexions de l'opinion que nous évoquions précédemment, de plus en plus de Français semblent prêts à s'engager personnellement pour contribuer à la protection de l'environnement. **Leur** acceptation de l'idée d'apporter leurs déchets triés dans des lieux de collectes (déchetteries) en vue d'un recyclage en est un premier signe, même si **les** 93 % d'intentions positives reflètent un accord de principe si unanime qu'il convient de le relativiser. Mais surtout l'idée d'une taxe pour l'environnement semble faire sensiblement son chemin dans l'esprit de nos concitoyens, puisque maintenant plus de quatre sur dix d'entre eux s'y déclarent favorables. On peut remarquer en effet que ce pourcentage a presque gagné 15 points en cinq ans.